

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|---|
| Fiche de prise de décision : URBA-2017-139 |
| Direction de l'urbanisme |
| Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti |
| Objet : Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis |
| Date : 8 mai 2017 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Selon les règlements généraux du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis (OMH Lévis), la composition de ce dernier doit être formée, entre autres, de deux membres qui représentent les citoyens de la Ville. Ces membres, nommés par la Ville de Lévis, sont nommés pour une période de trois ans, renouvelable.

À la suite du départ de Mme Marguerite Bureau, qui a occupé un poste de représentant des citoyens au sein du conseil d'administration de l'OMH Lévis, un appel de candidatures a été lancé dans le but de pourvoir ce poste.

Trois citoyens ont répondu à l'appel de candidatures. Au terme du processus de sélection entrepris par l'OMH Lévis, Madame Martine Vien a été sélectionnée. L'adoption d'une résolution du conseil de la Ville est nécessaire pour confirmer la nomination de Madame Vien au sein du conseil d'administration de l'OMH Lévis.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/Impacts budgétaires 2017-2018-2019)

| Coûts/revenus | Impacts | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------|---------|------|------|------|
| N/A | | | | |

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

| Numéro du projet PTI : _____ | Montants | 2017 | 2018 | 2019 |
|------------------------------|----------|-------|-------|-------|
| | | _____ | _____ | _____ |

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 08 / 05 / 2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne | Date (J/M/A) | Champ de compétence |
|--------------------|--------------|---------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de nommer Madame Martine Vien au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis (OMH) en tant que représentante des citoyens de la Ville de Lévis, pour une durée de trois ans.

Liste des pièces jointes :

| | | | |
|--|--|--|--|
| Préparé par : Hélène Jomphe | | Titre d'emploi : chef de service | |
| Recommandé par : | | | |
| | | | |
| Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | |
| Commentaires : | | | |
| Signature de la Direction : | | Date : 2017 / 05 / 08 | |

| |
|--|
| COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE |
| |
| |
| |

Signature de la Direction générale : Date : 2017 / 05 / 11